

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2024 à 19h00

Nombre membres

En exercice : **14**

Présents :

Votants :

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Régis LACROIX, Benjamin CHABERT, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT

Absents : Marie-Sophie BARBIER, Mickaël GRAS, Valérie DROUVIN, Laure ALBERTIN, Vincent CAILLAT

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : Régis LACROIX

Approbation du précédent procès-verbal

Aux vues des récents évènements, M. Le Maire ajoute un point à l'ordre du jour :

1. **Délibération pour le versement d'une aide d'urgence à Mayotte via l'AMF**

Suite à la tragédie que traverse Mayotte, l'Association des Maires de France s'est mobilisée afin de faciliter les démarches pour les communes qui souhaitent faire un don exceptionnel d'urgence. Après échange, le Conseil décide à l'unanimité de verser 650 € via l'Association des Maires de France. L'aide d'urgence sera versée au partenaire de l'AMF, la Croix Rouge.

2. **Etude des devis « Rénovation Energétique des menuiseries de la Mairie et de la salle des Mariage » et délibération pour demande de subvention au Département et à TE38**

L'étude des 2 derniers devis fait ressortir un écart financier important. Il est décidé de retenir le moins disant, soit la société COGNE, pour un montant de 34 126,10 € HT. Le Maire explique que nous pouvons prétendre à des subventions auprès de TE38 via ISERENOVE et du Département dans le cadre de la thématique « Réparations importantes sur biens communaux non productifs de revenus », en veillant à respecter le plafond maximum de 80 % d'aide. Le Conseil Municipal valide les travaux et autorise M. Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'obtention de subventions.

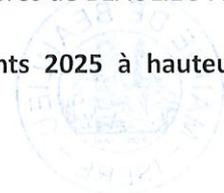
3. **Délibération pour mise à jour ou maintien des tarifs 2025 de tous les services communaux**

- Pour les services périscolaires : il a été décidé de maintenir le tarif de la cantine et de le réviser uniquement en cas d'augmentation du traiteur. Pour la garderie, cela fait 2 ans que les tarifs n'ont pas été augmentés, à compter du 1er Septembre 2025 le tarif horaire passera à 1,65 €.
- Les tarifs de la salle des fêtes sont maintenus.
- Concernant la salle de réunion, il est décidé d'appliquer une augmentation à compter du 1er Janvier 2025 : 20 € pour 1 réunion et 30 € pour la journée afin d'amortir un peu les charges de chauffage en hiver. Il est rappelé que les associations en bénéficient gratuitement toute l'année.
- Les tarifs du cimetière sont maintenus.

4. **Délibération pour remboursement des frais avancés lors des Beaulieu de France 2024 à l'association BEAULIEU ANIM'**

Pour les Beaulieu de France 2024 l'association Beaulieu Anim a dû effectuer le paiement des visites des Grottes de Choranche d'un montant de 510 €, ces derniers ayant exigé le règlement de la visite la veille de l'évènement. Le conseil municipal valide à l'unanimité le remboursement des frais engagés auprès de BEAULIEU Anim.

5. **Délibération autorisant le Maire à mandater des dépenses d'investissements 2025 à hauteur d'1/4 des montants votés en 2024**



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire nécessite une autorisation pour engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025. Comme autorisé, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour autoriser le Maire à engager, mandater et liquider le quart des dépenses d'investissement voté sur le budget 2024 jusqu'au vote du budget 2025.

6. Délibération pour chèques cadeaux de fin d'année aux agents communaux

Le Conseil Municipal décide d'attribuer un chèque cadeau de 70 euros pour chaque agent en cadeau de fin d'année. Ces chèques cadeaux viennent remplacer les paniers garnis habituellement distribués et seront achetés auprès de l'association intercommunale Mon Commerce Mon territoire (ex Cœur de Commerces) afin de promouvoir le commerce local. Ils seront distribués demain vendredi 20 Décembre 2024 aux 6 agents en poste.

7. Délibération pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public d'Enedis

Il convient de prendre une délibération pour pouvoir bénéficier du nouveau calcul du plafond permettant de doubler le montant de la RODP provisoire dès 2025. Délibération prise à l'unanimité.

8. Validation de la nouvelle carte de zonage du PLUi

Les conseillers municipaux ont trop de questions en suspens pour pouvoir valider la nouvelle carte en l'état, et trop peu de temps pour pouvoir le faire avant le délai imparti. Il est décidé de programmer une nouvelle réunion uniquement dédiée à ce sujet en présence d'Alric Bonvallet.

9. Présentation de la commission finances Eau et Assainissement

Une augmentation d'1,8 % a été budgétisée sur l'année 2025, elle suit le cours de l'inflation. La réunion a permis de faire un état des travaux et interventions effectuées au cours de l'année 2024.

10. Urbanisme :

- DP Silversun Technics Pose de panneaux solaires – Délivré à nouveau
Parcelles A 552, 554, 557, 635 – Côte de Messemart
- DP SETTIN Jean-Roger Pose de panneaux solaires - Délivré
Parcelle B 765 – Chemin de Pré Marot
- DP ACCA de Beaulieu Création d'une annexe de stockage attenante – dossier incomplet
Parcelle A 686 – La Blache

11. Divers

- Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 10 Janvier à 18h30
- Nous avons reçu le chef de caserne des pompiers puis la régie d'eau afin de mettre à jour tous nos poteaux incendie
- Les travaux de la toiture de l'Eglise seront faits au mois de Juin 2025
- Une enquête publique va être ouverte pour la vente du terrain suivant la délibération du dernier conseil
- Les bases des taxes foncières devraient augmenter de 1,7 % en 2025
- Une demande de devis va être faite à plusieurs prestataires pour des alarmes incendie dans tous les bâtiments communaux afin que les élus puissent être prévenus en cas de feux.

Séance levée à 21H00

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance

Régis LACROIX,
Conseiller et Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes.